

Montréal, le lundi 14 juillet 2014



Conseil d'administration

Daniel Thouin

Président

Fernand Daoust

Vice-président

Jules Gilbert

Trésorier

Sylvie Brown

Secrétaire

Yves Michaud

Fondateur

Nicole Beaudoin

Conseillère spéciale

Micheline Brochu

Michelle Bussières

Jean Dorion

Claire Joly

**Mouvement d'éducation
et de défense
des actionnaires**

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

514-286-1155

télécopieur 514-286-1154

admin@medac.qc.ca

<http://medac.qc.ca/>

Madame Jane Rooney

Chef du développement de la *littératie* financière

Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)

427, avenue Laurier Ouest, 6e étage

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Objet : Consultations sur la *littératie* financière des aînés

Madame,

En tant que Président du MÉDAC, permettez-moi d'entrée de jeu de vous transmettre les félicitations des membres de notre Conseil d'administration pour votre récente nomination à titre de Chef du développement de la *littératie* financière du Canada et de vous souhaiter tout le succès possible dans la réalisation de votre mandat.

Notre organisation a eu l'occasion de présenter un mémoire sur l'enjeu de la *littératie* financière au Québec et au Canada lors des audiences du Comité de travail en 2010, rappelant notamment aux membres du comité co-présidé par M. Jacques Ménard, non seulement tout l'intérêt que cette question représente aux yeux de notre mouvement, mais surtout l'immense chantier d'éducation entrepris dès 1995 et que nous poursuivons à bout de bras depuis vingt ans.

Pour votre gouverne, le MÉDAC regroupe près de 1500 investisseurs individuels et une vingtaine d'organisations et associations du domaine du placement et de l'investissement. Cela en fait un des groupes les plus représentatifs du Québec (et même du Canada), qui est devenu, au fil du temps, un acteur incontournable du milieu financier. Il est porteur de la voix des petits épargnants et investisseurs, tant auprès des régulateurs du marché et des cours de justice que des assemblées annuelles d'actionnaires des grandes banques canadiennes et autres sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Je vous invite à prendre connaissance du document en annexe, soulignant les principales réalisations de notre mouvement des 20 dernières années. Vous constaterez que nous avons développé un concept unique au Canada de participation active des petits investisseurs, non seulement dans la gestion de leurs affaires personnelles, mais aussi sur l'amélioration de la saine gestion des institutions qui gèrent leurs épargnes. C'est ce qu'on pourrait appeler une « *littératie* financière fonctionnelle et appliquée ».

Le processus de consultation que vous avez entrepris récemment, en ciblant au premier chef les aînés, nous interpelle à plusieurs niveaux. Plusieurs initiatives déjà en cours depuis de nombreuses années, initiées tant par le MÉDAC que par ses différents partenaires institutionnels, commencent à donner des résultats de plus en plus positifs. Nous souhaiterions que votre processus de consultation prenne en compte prioritairement la consolidation de ce qui se fait déjà dans ce domaine au Québec, plutôt que de tenter de développer en parallèle des initiatives nouvelles. Cela n'aurait comme effet que de semer la confusion et de favoriser l'éparpillement des ressources, déjà si rarissimes.

Dans cette perspective, nous sollicitons une rencontre de travail dès le début du mois d'août avec vous afin de discuter des voies et moyens de bâtir un partenariat durable avec notre organisation, afin de consolider ses capacités d'intervention auprès des aînés. Nous sommes disponibles pour effectuer le déplacement à vos bureaux ou nous sommes prêts à vous accueillir aux nôtres.

Veillez recevoir l'expression de mes salutations distinguées.



Daniel Thouin

Président

p. j. Annexe de présentation synthèse du MÉDAC

ANNEXE

Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)

Le champion de la démocratie actionnariale au Québec et au Canada

Fondé en 1995 par M. Yves Michaud, sous le nom de « Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec » le MÉDAC est la seule association d'actionnaires au Québec et au Canada vouée exclusivement à la défense des intérêts des investisseurs individuels. Son action libre et indépendante contribue grandement à l'amélioration de la régie d'entreprise dans l'intérêt de tous et chacun.

Une association représentative et active

Organisme sans but lucratif regroupant environ 1500 membres individuels et une trentaine de membres institutionnels, le MÉDAC agit notamment en présentant des propositions aux assemblées d'actionnaires des sociétés cotées en Bourse afin d'améliorer la régie d'entreprise et le respect des droits de tous les actionnaires.

La première victoire

C'est justement le MÉDAC qui a obtenu en 1997 des tribunaux (jugement Rayle) que les grandes banques canadiennes inscrivent des propositions d'actionnaires dans leurs circulaires de direction convoquant l'assemblée générale annuelle, une première au Canada et un premier pas pour la démocratie actionnariale.

Une influence irremplaçable

Depuis cette date, plusieurs des propositions du MÉDAC ont été mises en application par les banques ainsi que par de nombreuses autres entreprises cotées en bourse et elles continuent de faire leur chemin (ex. : séparation des postes de président du conseil d'administration et de chef de la direction, divulgation des honoraires des auditeurs externes et des conseillers en rémunération, vote distinct pour chaque personne proposée à titre d'administrateur, vote consultatif sur la politique de rémunération des hauts dirigeants, présence des femmes au sein des conseils d'administration)

Un succès sans égal

Lorsque nécessaire, le MÉDAC saisit les tribunaux pour veiller aux intérêts des investisseurs individuels prenant l'initiative de mener des recours collectifs. Le premier, entrepris contre Cinar s'est soldé par une victoire sans précédent, car aucun recours collectif en valeurs mobilières intenté au Canada n'avait encore donné lieu à un dédommagement des actionnaires. Le second, entrepris contre Nortel a donné lieu à un règlement hors cour et un fonds a été constitué pour rembourser une portion des pertes subies par les actionnaires du Québec. Un troisième recours collectif a été autorisé par la Cour supérieure contre Manuvie et est toujours pendant devant les tribunaux.

Des positions avant-gardistes

Preuve que le MÉDAC a toujours été à l'avant-garde : sa toute première proposition concernait la rémunération des hauts dirigeants, l'un des problèmes aujourd'hui au cœur de l'actualité économique et financière. Plus récemment, le MÉDAC a entrepris une campagne pour l'abolition des options d'achat d'actions, un système de rémunération inique aux dépens des actionnaires et aujourd'hui aboli par un nombre croissant de grandes entreprises.

Un représentant crédible et écouté

En plus de son action directe auprès des sociétés cotées en Bourse, le MÉDAC ne manque jamais l'occasion de faire valoir, auprès des gouvernements et autres instances réglementaires, le point de vue des investisseurs individuels sur le fonctionnement des marchés financiers. Grâce à ses mémoires bien documentés, de nombreuses recommandations du MÉDAC font aujourd'hui partie de l'encadrement juridique des valeurs mobilières et des sociétés par actions.

Un programme de formation efficace et reconnu

Grâce à son « Passeport MÉDAC », démarré en avril 2007 et reconnu par certains ordres professionnels et associations québécoises, le MÉDAC participe à l'effort collectif pour améliorer les connaissances et compétences des Québécois en matière d'épargne et d'investissement.

Un mouvement incontournable

À l'évidence, les grands chantiers de formation des investisseurs individuels et de promotion de pratiques de régie d'entreprise justes, éthiques et équitables que le MÉDAC a entrepris en faveur de tous les actionnaires doivent se poursuivre sans relâche dans l'intérêt des épargnants et investisseurs du Québec, donc de l'ensemble de la collectivité.